

La
Semaine Religieuse
 DE
Québec

VOL. XV

Québec, 30 mai 1903

No 41

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 641. — Les Quarante-Heures de la semaine, 641. — Dernier mot au sujet de la souscription pour la Tiare d'Or, 642. — Chronique diocésaine, 645. — Glane philologique, 648. — Un beau jour à Saint-Sauveur de Québec, 651. — Les Pères Rédemptoristes de Paris, 653. — La dévotion du Rosaire en Chine, 654. — Bibliographie, 656.

Calendrier

31	DIM.	r	Pentecôte. 1 ^{cl.} , oct. <i>privileg.</i> Kyr. royal. II Vép. de la Fête.
1	Lundi	r	} De l'oct. <i>dbl. 1cl.</i>
2	Mardi	r	
3	Mercr.	r	Jeune. Quatre-Temps. De l'octave.
4	Jendi	r	De l'octave.
5	Vend.	r	Jeune. Quatre-Temps. De l'octave.
6	Samd.	r	Jeune. Quatre-Temps. De l'octave. Fin du Temps Pascal. <i>Salve, Regina.</i>

Les Quarante-Heures de la semaine

31 mai, Hôpital-Général de Québec. — 1^{er} juin, Fraserville
 — Saint-Ephrem. — 4, Saint-Jean, Port-Joli. — 5, Saint-
 Germain.

**Dernier mot au sujet
de la souscription pour la Tiare d'Or**

—o—

Il y a une couple de mois nous avons fait notre dernier envoi d'argent au Comité international de Bologne. Comme nous l'avons peut-être déjà dit, la souscription organisée par la *Semaine religieuse* a produit la somme de \$ 1,213.40, ou environ 6100 *liras* italiennes.

Bien que la puissance de ... complimenter des fils de l'Italie ne nous fût pas inconnue, nous avons été étonné, pourtant, des chaleureux remerciements que nous a adressés le comité international de Bologne, pour notre « précieuse collaboration (nous écrivait-on dernièrement) à cette Œuvre, qui a donné à Québec des résultats que nous n'aurions pu oser prévoir. » Et l'on ne s'est pas borné à des paroles de gratitude. Lors de notre premier envoi d'argent, on a tenu à en donner la nouvelle au Souverain Pontife lui-même, et l'on a obtenu de Sa Sainteté une Bénédiction apostolique pour tous nos souscripteurs. Outre la Croix d'or *Pro Ecclesia et Pontifice*, demandée à Sa Sainteté pour le directeur de la *Semaine religieuse*, le Comité a fait, en faveur de ses principaux collaborateurs et souscripteurs, une abondante distribution des récompenses dont il pouvait disposer, comme on le verra plus loin.

Ces marques non équivoques de reconnaissance, le Comité international n'a pas dû les prodiguer à beaucoup de diocèses. Et il fallait en conclure que la souscription du diocèse de Québec était d'une valeur exceptionnelle.

Nous croyons qu'en effet le montant de notre offrande a été exceptionnel. Nous ne possédons que la première liste des souscriptions recueillies dans tous les diocèses de l'univers; et nous n'y trouvons qu'un très petit nombre d'offrandes de 1,000 ou 2,000 *liras*, et pas une seule qui atteigne 3,000 *liras*.

Nous avons donc bien sujet de nous réjouir à la vue du dévouement qui existe en notre pays pour N. S. P. le Pape. Cette constatation est consolante, parce que aimer le Pape, c'est au fond aimer N.-S. Jésus-Christ dont il est le représentant sur terre.

Il est certain que la souscription recueillie par la *Semaine religieuse* aurait pu facilement être doublée et même triplée, si nous avions cru devoir insister, ou plutôt si nous n'avions pas cru devoir nous abstenir d'insister sur sa signification et son importance.

Du reste, il est juste de reconnaître que des paroisses de diocèses voisins, et même du lointain Nord-Ouest, ont bien voulu s'unir au diocèse de Québec pour cet hommage au Souverain Pontife.

Nous manquons de renseignement sur le chiffre total réalisé dans l'univers par la souscription pour la Tiare d'Or. Tout ce que nous savons, c'est que le total de la première liste s'est élevé à 30,987.71 francs ou liras. Nous ignorons même combien de ces listes ont été publiées.

Des journaux ont dit que la Tiare offerte au Souverain Pontife n'a coûté qu'un prix très faible. Mais nous avons vu, depuis, dans une revue religieuse de France ou de Belgique, le coût de cette Tiare porté à un chiffre considérable.

Il ne faut pas oublier non plus que le Comité international se proposait, en outre de l'acquisition de la Tiare : 1. d'offrir au Saint-Père un don en argent, l'*Obole* de l'amour filial ; 2. d'aider financièrement les pèlerinages à Rome, organisés à l'occasion du Jubilé pontifical ; 3. d'ériger, dans une église de Bologne, un autel votif au Sacré-Cœur, commémoration de l'Œuvre du Comité international.

LISTE COMPLÈTE

des récompenses obtenues ou accordées par
le Comité international à l'occasion
de la Souscription pour la Tiare d'Or
organisée par la *Semaine religieuse de Québec*

- Croix *Pro Ecclesia*
et Pontifice — MM. les abbés V.-A. Huard, de l'Archev.
Croix *Benemerenti* — " " " "
— " " C.-E. Leflamme, de l'Archev.
Médaille *Benemerenti* — " " F.-X. Gosselin, curé de
N.-D. de Lévis.
MM. les abbés A. Gauvreau de Saint-
Roch de Québec.

Méd. <i>Benemerenti</i>	MM.	les abbés	E.-P. Chouinard, curé de Saint-Paul de la Croix (Témiscouata).
"	"	"	L.-E. Lessard, curé de Saint-Aubert (L'Islet).
"	"	"	J.-H. Bouffari, curé de Saint-Malo, Québec.
"	"	"	J. Rouleau, curé de Saint- Victor de Tring.
"	"	"	H. Desjardins, curé de Saint-David (Lévis).
"	"	"	P. Cloutier, Saint-Nar- cisse (Champlain).
"	"	"	A.-E. Maguire, curé de Sillery.
"	"	"	L.-E. Lauriot, curé de Saint-Prime (Lac Saint-Jean).
"	"	"	M.-O. Poliquin, Saint- Roch de Québec.

Nous avons déposé les médailles et diplômes *Benemerenti* au secrétariat de l'Archevêché, où les intéressés voudront bien les faire prendre.

Nous devons ajouter que nous avons aussi demandé la médaille *Benemerenti* pour le Collège de Lévis, le Couvent de Jésus-Marie de Saint-Joseph de Lévis, et l'École des Frères de Jacques-Cartier, Québec, institutions où l'on a fait preuve d'un très grand zèle pour la souscription de la Tiare d'Or. Mais le Comité international nous a fait réponse que cette distinction honorifique ne peut se donner qu'à titre strictement personnel, et non à des institutions.

Chronique diocésaine

QUÉBEC

NOCES D'OR DE MESSIRE HAMELIN

— Vendredi, le 22 courant, il y eut grande liesse à l'Hôpital Général. On y célébrait les noces d'or du révérend Messire Hamelin, ancien aumônier du Monastère. Le clocher de la cha-

pelle et t
drapeaux
Notre-Da
nous repoi
banderolle
sait de la l
A 9.30 h
neveu, et
d'hui aux
sa voix, l'a
tion des cé
lement de j
cinquante
ses successe
rieur actuel
aussi remar
vraiment c
saint Paul :
du prêtre, e
de ces vertu
Le chœur
sion la mess
Deum, entor
le même ent
tre alternant
accourus pou
Après la n
noces sans fe
la veille avai
vives ne pât
faïence de l'a
chiffre des de
du banquet. J
leur gracieuse
ouvrières du
tresser des g
et à panser
Christ.
Monseigneur

pelle et tous les pignons de la façade étaient pavoisés de drapeaux et d'oriflammes multicolores. La vieille chapelle de Notre-Dame des Anges, aux décorations franciscaines qui nous reportent aux origines de notre histoire avait ajouté des banderolles et des inscriptions de circonstance, et resplendissait de la lumière des cierges et des lampes électriques.

A 9.30 heures, le jubilaire, assisté des abbés Hamelin, son neveu, et C. Gagné, ex-aumônier de l'Hôpital-Général, aujourd'hui aux Ursulines, commença la grand'messe. La clarté de sa voix, l'aisance de sa démarche et de son geste dans l'exécution des cérémonies, témoignaient à l'évidence de ce renouvellement de jeunesse que le vénérable prêtre demandait depuis cinquante ans au pied des saints autels. A l'évangile, un de ses successeurs au poste d'aumônier, l'abbé G. Miville, Supérieur actuel du Collège de Sainte-Anne, dans une allocution aussi remarquable de fond que de forme, et avec une éloquence vraiment chaleureuse et pénétrante, commenta le texte de saint Paul : *Fides, spes, charitas, tria hæc*, résumant la carrière du prêtre, et en particulier du héros de la fête, en la pratique de ces vertus fondamentales de la vie chrétienne.

Le chœur des religieuses interpréta avec beaucoup d'expression la messe du second ton harmonisée. Après la messe le *Te Deum*, entonné avec ardeur par le jubilaire, fut chanté avec le même entrain pieux, les douces voix des habitantes du cloître alternant avec celles plus sonores des nombreux prêtres accourus pour fêter leur vénérable confrère.

Après la messe, les agapes du réfectoire ; car il n'y a pas de noces sans festin. C'était bien un vendredi ; mais la pêche de la veille avait été vraiment miraculeuse, en sorte que les convives ne pâtirent guère. Les antiquaires non plus, car la belle faïence de l'ancien régime et l'argenterie solide marquée au chiffre des de Saint-Valier figuraient avec honneur sur la table du banquet. Les décorations de la salle étaient exquises dans leur gracieuse simplicité, traduisant l'art patient et délicat des ouvrières du cloître, aussi habiles à tracer une inscription et à tresser des guirlandes qu'à préparer des potions salutaires et à panser les plaies des membres souffrants de Jésus-Christ.

Monseigneur le Grand Vicaire Marois, se faisant l'interprète

à l'Hôpital
Messire Ha-
de la cha-

de Monseigneur l'Archevêque, raconta en termes choisis les diverses étapes de la longue et belle carrière de Messire Hamelin, si dignement couronnée en ce jour par la solennité de ses noces d'or. Le jubilaire remercia ses supérieurs ecclésiastiques et tous ceux qui par leur travail ou par leur présence avaient contribué à la beauté de la fête. Puis, selon le terme consacré, il « passa le chapeau » à ceux qui, à tour de rôle, doivent prochainement jouir du même privilège. Ce sont, par ordre de doyen, Messires E. Fafard et F. Morrisette et Monseigneur le Grand Vicair Hamel. A eux et à lui nous disons du fond du cœur : *ad multos annos*.

— ORDINATIONS. — Jeudi dernier, fête de l'Ascension, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, en visite pastorale dans la paroisse de l'Enfant-Jésus, Beauce, a conféré l'ordre de la prêtrise à M. Joseph-Léonidas Hébert, enfant de la paroisse, et l'ordre du diaconat à M. Ls.-Arthème Beaudet, et dimanche dernier, le 24, dans l'église de Saint-Antoine de Tilly, l'ordre de la prêtrise à M. Jos.-S.-Amand Bergeron, enfant de cette paroisse.

— C'est par inadvertance que dans la dernière livraison de la *Semaine religieuse*, la nomination de M. l'abbé J.-P. Ouellet à la cure de Sainte-Louise a été passée sous silence.

— M. l'abbé E. Martin est transféré du vicariat de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, Québec, à la cure de Saint-Onésime, et M. l'abbé J.-E. Donaldson du Séminaire, le remplace au susdit vicariat.

— La nouvelle paroisse entre Saint-Gervais et Saint-Anselme s'appellera *Honfleur*, du nom du pays, d'origine de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec. L'église aura pour titulaire N.-D. du Bon-Conseil.

— La Société Royale a choisi comme successeur de feu Mgr Tanguay, le savant et distingué Directeur du Grand Séminaire de Québec, Mgr L.-A. Pâquet. C'est un juste hommage rendu à la science, à l'éloquence et au mérite littéraire de l'auteur des *Commentaires sur la Somme de Saint Thomas* et de *La Foi et la Raison*.

— Dimanche dernier, l'archevêché recevait la visite de S. G. Mgr Alex. Le Roy, évêque d'Alinda, et Supérieur Général de la Congrégation du Saint-Esprit, accompagné du Père Schmodry,

de la même Congrégation, missionnaire au Détroit, Michigan. Mgr Le Roy, qui visite actuellement les établissements de son ordre dans les États-Unis, a voulu faire connaissance en passant avec le Canada français. Descendu chez les Pères Blancs, Sa Grandeur assista à la grand'messe à la Basilique. Missionnaire pendant plus de vingt ans, au Zanzibar et au Congo, il fut vicaire apostolique du Gabon, et en 1896, choisi comme Supérieur général de sa Congrégation.

Littérateur et artiste, il a écrit sur ses missions des livres remarquables qu'il a illustrés de ses propres dessins. Nommons surtout *A travers le Zanzibar*, *Au Kilmandjaro*, *Les pygmées de l'Afrique centrale*. Ce dernier ouvrage, le plus complet sur la race des nains découverte par le célèbre Paul du Chaillu mort tout récemment, lui valut les largesses de la Société géographique française.

Stanley, Peters, Sienkiewicz et d'autres explorateurs africains sont devenus les amis personnels de l'évêque missionnaire.

Il eut le bonheur de dire la messe sur un des pics les plus élevés des montagnes d'Afrique, le Kilmandjaro. Jamais, l'admirable sacrifice n'avait été célébré à une telle altitude. Mgr Le Roy a rencontré le grand philanthrope négre, Booker T. Washington, dont l'œuvre monumentale fondée à Tuskegee, E. U. pour le relèvement de la race noire l'a vivement intéressé.

Le distingué visiteur, après avoir traversé notre ville, a fait un court pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré. Le soir il était l'hôte des pères Capucins à Limoilon, où il salua en passant les Servantes du Cœur de Marie, dont le fondateur, le père de la Place, appartient à la Congrégation du Saint-Esprit.

Cette Congrégation, fondée en 1703, se fusionna en 1848 avec la Congrégation du Saint et Immaculé Cœur de Marie, œuvre du Vénéable Liberman.

Détail intéressant pour notre histoire. Le quatrième évêque de Québec, Mgr Dosquet, avait fait ses études dans un séminaire fondé et encore dirigé par les Pères du Saint-Esprit.

On y forme exclusivement des missionnaires séculiers pour les colonies françaises. — On sait que Mgr Dosquet fut successivement membre du Séminaire de Saint-Sulpice et de celui des Missions étrangères.

— Lundi, le 25 mai, a eu lieu dans l'église des Sœurs

Franciscaines Missionnaires de Marie, de Québec, une cérémonie religieuse présidée par Mgr Marois, Vicaire Général.

Ont pris l'habit : Mlles Octavie Rivière de Quyon, Pembroke, en religion M. Marie-Coeliflora ; Florina Noisieux, de l'Ange-Gardien, en religion M. Marie-Maxime du Sacré-Cœur ; Maria Pouliot, de Montréal, en religion M. Marie de Saint-Cyr ; Maria Hébert, de Montréal, en religion M. Marie-Crescentienne de Jésus ; Albina Lamoureux, de Sorel, en religion M. Marie de Saint-Cyrille ; Mary Richard, de Montréal, en religion Sr Marie de Saint-Romain ; Délina Beaulieu, de Saint-Aubert, en religion Sr Marie de Saint-Ignace ; Eléonore Trudel, de Chicoutimi, en religion Sr Marie de Sainte-Rite.

Ont été admises aux premiers vœux : Mlles Margaret Armstrong, de Tipperary, Irlande, en religion, M. Marie-Ita du Sacré-Cœur ; Marie-Louise Bouchard, de Québec, en religion M. Marie-Olga de l'Eucharistie ; Véronique Chaboyer, de Manitoba, en religion Sr Marie-Cléonisse du Saint-Sacrement ; Eugénie Dubé, de Cacouna, en religion Sr Marie de Saint-Marcel ; Hélène Thibault, de l'Islet, en religion Sr Marie-Octavie du Sacré-Cœur ; Anna Thibault, de l'Islet, en religion Sr Marie-Julitte de l'Enfant Jésus ; Marie-Louise Ménard, de Beauport, en religion Sr Marie de Sainte-Aubierge.

Ont été admises aux vœux perpétuels : Mlles Alice Bouchard, de Québec, en religion M. Marie-Anthony de Jésus ; Cécile Dorais, de Montréal, en religion M. Marie-Colomba des Saints-Anges ; Marie Simard, de Saint-Anne, en religion, M. Marie du Bienheureux Pierre de Tréjà ; Maria Bernier, de Saint-Jean Port-Joli, en religion M. Marie de Saint-François de Borgia.

Le Rév. P. Richard, du couvent des Frères-Mineurs de Québec, a fait le sermon de circonstance.

Glane philologique

On a lieu de croire que le *Bulletin du Parler français au Canada* travaille efficacement à la légitime défense de notre parler populaire, et je n'en doute aucunement. Cependant, à bout de résistance, voici que je succombe à la tentation d'en-

regis
cont
depu
réhal
dénou
a den
de l'
confu
a en
droit
chose
Si,
s'est
le peu
Mais
on ne
de not
coup
on les
j'en co
fort es
ce qui
par ex
glaise,
ment
ou abo
J'ai
ger en
en tou
un tel
ment,
jours t
décidé
qu'il r
se moc
élongé
préten
le foss
Un

registrar moi-même, et tout de suite, ma part de protestation contre une singulière erreur de langage qu'on nous enseigne depuis quelques années. Que ne puis-je, par cette démarche, réhabiliter selon que de droit un très bon terme qu'on nous dénonce et proscriit en faveur d'un contresens, comme on nous a dénoncé et proscriit l'autre très bon terme *escousse* en faveur de l'autre contresens *secousse* ! Il est vrai qu'une étonnante confusion a fait passer ces deux contresens dans l'usage, et les a en quelque sorte légitimés ; mais il ne s'ensuit point que le droit soit perdu pour les termes propres, qui signifient leur chose de par leur étymologie même.

Si, pourtant, la gent écrivailleuse, avec quelques autres naïfs, s'est rendue sans coup férir et sans un mot de démonstration, le peuple résiste. Le peuple a raison, c'est une chose certaine. Mais il est une autre chose qui est certaine aussi. C'est que si on ne réussit pas bientôt à faire disparaître ces deux termes de notre parler, on leur assénera ce que l'on prend pour le vrai coup de grâce : on finira par leur voir des taches d'anglais, et on les décrétera d'anglicisme. Ce serait un épique tour de force, j'en conviens ; mais le génie de l'anglicisme est chez nous si fort en ressources qu'il en fait surgir où il veut, jusque dans ce qui semble l'impossible aux mortels ordinaires. N'a-t-il pas, par exemple, trouvé le tour de nous écrire officiellement à l'anglaise, *bee*, l'excellent français dialectal *bi*, pour un rassemblement ? *Abutment*, pour notre terme d'art et métier *abutement* ou *aboutement* ? Et que d'autres !

J'ai lu, je ne sais combien de fois, qu'un homme peut *s'allonger* en se couchant sur son sofa ou sur l'herbe, ou bien même en tombant par terre. Malgré l'abus qui autorise plus ou moins un tel contresens, cette manière de parler choque invariablement, et, quant à ce qui me regarde personnellement, j'ai toujours trouvé la chose inadmissible. Mais ce qui m'a vraiment décidé à enregistrer sans délai ma part de protestation, c'est qu'il me tombe sous les yeux un entrefilet de journal où l'on se moque de quelqu'un qui aurait dit qu'un individu s'est *élongé* dans le fossé en tombant du trottoir. Il aurait fallu dire, prétend-on, que le malheureux s'est *allongé* en tombant dans le fossé.

Un illettré ordinaire, qui prend si généralement les mots

pour ce qu'ils valent en effet, ne s'accoutumera jamais à dire *allonger* dans un cas semblable: il croira toujours que c'est *élonger* qui est le mot propre, et je ne puis m'empêcher d'être de son avis. *Allonger* vient de l'adjectif latin *longum*, et du préfixe *ad* qui implique naturellement augmentation, addition, selon Hatzfeld et Darmesteter, et tous les autres. *Allongare* (pour *adlongare*), *allonger*, c'est proprement faire ou mettre une *allonge*, ajouter à la longueur d'une manière ou d'une autre. On *allonge* un câble, une courroie, un mur, en leur ajoutant un bout de câble, de courroie, de mur, ou quelque chose qui en tiennent lieu, en un mot, en augmentant leur longueur. Or, un homme qui tombe ou se couche n'en devient nullement plus long, et si l'on peut dire en effet qu'il *s'allonge*, comme le permet un certain usage, ce n'est que par un singulier abus. C'est *élonger* qui est le mot propre dans les cas de cette nature, en dépit de l' inexplicable aversion que certains lettrés professent pour ce verbe ancien comme la langue française. Il est formé du latin *ex* et *longum*, de son long — *élongare* veut dire étendre de son long: *élonger* un câble ou un homme, c'est les étendre dans leur longueur, de tout leur long.

C'est dire que ces deux verbes ont chacun un sens tout à fait différent l'un de l'autre, et c'est ce qui rend étonnante la confusion qu'on en fait.

Elonger peut même se dire, et se dit parfois, comme *étirer*, pour signifier augmenter la longueur. C'est quand l'augmentation de longueur vient de l'objet même, *ex longo*, et non d'un objet étranger qu'on lui ajoute. C'est ainsi qu'une lanière de caoutchouc *s'élonge* à la moindre traction. C'est de la sorte aussi que Joinville a pu écrire: « Ils seroient folz ceulz qui serviraient Dieu, se nous ne cuidien qu'il eust pooir de nous *eslongier* nos vies; » et Froissard: « Que vous *elongeroie* je la matière? »

Il se dit aussi pour « aller le long de, » mais c'est plutôt *longer* qu'on emploie dans ce cas: longer le rivage, le fossé, la haie.

On éloignera tout soupçon d'erreur dans ce qui précède, si l'on consulte Littré, même Hatzfeld et Darmesteter.

FIRMIN PARIS.

C'est
la natu
reçu de
l'aurore
Mais de
sent au
Abeilles
retrouv
ces inhu
la ruche
leur pre
Jeudi
temple
était pr
distinct
fortuné
rendre
cent det
gue raj
l'Eucha
leurs re
au para
ment le
délicieu
bonheur
ont goût
la terre
de Jésus
marquée
tien...
Quelq
choses q
paraît p
pour en
sentiren

Un beau jour à Saint-Sauveur de Québec

C'est mai, le mois béni de la Vierge... Tout a reverdi dans la nature, toutefois les roses, les lis et les lilas, n'ont pas encore reçu dans leurs corolles les pleurs de la nuit, ni les baisers de l'aurore, et l'abeille ne peut encore se cacher dans leur sein... Mais dans le parterre de l'Eglise, les roses et les lys qui croissent au pied du Tabernacle sont toujours épanouis, et « les Abeilles de la Tour » semblent en chaque fleur eucharistique retrouver une amie et lui donner un long baiser... et ce sont ces inhabiles ouvrières qui osent demander un petit coin dans la ruche hospitalière de la *Semaine religieuse* pour y déposer leur premier butin.

Jeudi, le 14 mai, à Saint-Sauveur, on voyait accourir vers le temple sacré, une troupe enfantine dont l'ensemble charmant était propre à réveiller de doux souvenirs. Ce jour-là, point de distinction de rang, de richesses dans les vêtements. Pauvres, fortunés se confondent sous une parure que la charité a su rendre uniforme. Dans l'église étincelante de lumières, s'avancent deux à deux les heureux conviés au nombre de 259. L'orgue rajeuni résonne... Des voix fraîches et pures célèbrent l'Eucharistie... Les parents agenouillés à l'écart suivent de leurs regards attentifs, et pleurent comme on doit pleurer au paradis. Les anges terrestres tombent à genoux; et doucement le prêtre déposé sur leurs lèvres frémissantes la manne délicieuse: Jésus-Hostie! Oh! ils sont souriants, un céleste bonheur sur leur front rayonne... Pour la première fois, ils ont goûté l'hostie. En ce moment béni le ciel était sur la terre, la terre était au ciel... Ah! qu'il est doux le premier baiser de Jésus à l'âme de l'enfant surtout quand cette caresse est marquée du sceau ineffaçable du caractère de parfait chrétien...

Quelques instants s'écoulaient dans un silence qui dit tant de choses quand on repose sur le cœur du Maître... Mgr Brunault paraît pour communiquer à ces jeunes âmes l'Esprit de lumière, pour en faire les temples du Dieu sanctificateur. Alors ils ne sentirent pas le vent impétueux de la première Pentecôte, mais

plutôt cette brise légère dont le prophète Elie entendit le murmure sur la montagne d'Horeb et qui lui donna la force de parvenir au terme de son pèlerinage. Journée délicieuse que celle-ci dont le souvenir fera germer dans l'avenir la bonne semence jetée au sillon du présent, ravivera la ferveur et éveillera de bons propos !

Mais sur la joie des uns vient toujours se greffer la douleur des autres. Au fond d'une chambre très propre, mais modeste, dans un lit où plane déjà l'aile de la mort, repose un enfant de dix ans. Albert, ainsi se nomme-t-il, souffre depuis quatre mois de cette foudroyante paralysie qui ne pardonne jamais. Il y a trois semaines, un bon Père lui a apporté pour la première fois, le Pain de vie, le Viatique du voyage, et aujourd'hui un prince de l'Eglise, avec une condescendance, une bonté toute paternelle, a daigné visiter en son humble demeure le petit malade et lui porter, comme autrefois Jésus à ses apôtres, le baiser de la paix. Il a avec lui l'huile sainte et, revêtu de ses habits épiscopaux, il se rend auprès du jeune Albert. Oh ! alors se passa une scène à jamais inoubliable ; il faudrait le pinceau habile d'un Archange pour retracer toute la grandeur et la simplicité de cette cérémonie, une plume empruntée à l'aile d'un séraphin pour traduire dans le langage de la terre, sans faire perdre à ses pensées intimes leur sens profond et céleste...

« Albert, mon cher enfant, dit la voix paternelle de Sa Grandeur, en recevant le sacrement de Confirmation, c'est un degré de gloire que tu auras de plus devant l'éternité, c'est une couronne plus belle qui ceindra ton front que je marque du Chrême du salut »... Et l'Esprit a frémi sur cette âme souffrante, il l'a remplie de sa suavité, et le candide enfant, les yeux ravis en extase, oubliant presque ses douleurs, semblait goûter déjà le bonheur ineffable de ses frères, les Anges de là-haut. La pauvre mère pleurait de joie à la vue du bonheur de son cher enfant et lorsqu'il fallut remercier, elle ne put que dire : « Merci, Monseigneur, je ne puis rien autre chose, mais regardez mes yeux !... » Parole éloquente, car cette larme, perlé du cœur des mères, c'est bien la sublime revanche de la reconnaissance !

De toutes ces impressions il ne reste que le souvenir, et celui de la première communion ne vieillit pas, il nous est toujours bon de l'entendre ; car c'est hier revivant aujourd'hui pour

éclairer
de prof
nant no
commu
Les p
me souv

(Nous
pour fai
actuelle

Nous a
police se
Ménilmou
protestati

Nous a
plie de lo

Le digr

« Un li
immeuble
livres et j

« Nous
nous ne s
l'appellent
légal.

« Que d
ainsi conq

« La pr

« être priv

« tatée, l'e

« ble index

Et plus

« On no

« Nous l

... « Ne

foule aux

de la Décl

éclairer demain. Qu'il rappelle toujours de saintes émotions, de profondes joies ; qu'il soit toujours lumière et douceur, tournant notre âme vers Jésus-Hostie jusqu'au jour de l'éternelle communion.

Les petites butineuses d'aujourd'hui ont pour devise : « Je me souviens. »

Les Abeilles de la Tour.

Par Mlle X.

Les Pères Rédemptoristes de Paris

(Nous citons l'entreilet suivant d'un récent journal de Paris, pour faire voir de quelle façon vraiment abominable on traite actuellement les religieux, en France.)

Nous avons dit que mercredi dernier, lorsque le commissaire de police se présenta chez les Pères Rédemptoristes, 55, boulevard de Ménilmontant, le R. P. George, supérieur, lui donna lecture d'une protestation.

Nous avons sous les yeux cette admirable protestation, toute remplie de logique.

Le digne Père dit entre autres choses :

« Un liquidateur, armé d'un mandat contestable, s'empare de notre immeuble, inventorie et met sous scellés nos meubles : chaises, tables, livres et jusqu'à notre pauvre couche de paille. Tout sera vendu.

« Nous sommes en réalité dépossédés de nos biens, et cependant nous ne sommes ni des voleurs, ni des faillis. Cette opération, ils l'appellent liquidation ; son vrai nom est confiscation, spoliation, vol légal.

« Que devient l'article 17 de la Déclaration des Droits de l'Homme ainsi conçu :

« La propriété, étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment et sous la condition d'une juste et préalable indemnité ? »

Et plus loin :

« On nous traite de rebelles à la loi.

« Nous le nions formellement.

... « Nous affirmons que, contre nous, on viole toutes les lois, on foule aux pieds tous les droits : on déclare spécialement l'article 2 de la Déclaration des Droits de l'Homme ainsi libellé :

« Le but de toute Société politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme ; ces droits sont : la Liberté, la Propriété, la Sûreté et la Résistance à l'oppression. »

« Si on nous enlève violemment les trois premiers de ces droits, il ne nous restera plus, comme suprême ressource, que le dernier : la résistance à l'oppression.

« Nous sommes résolus d'en user jusqu'au bout ! »

La dévotion du Rosaire en Chine

La dévotion du saint Rosaire est très grande parmi beaucoup de fidèles en Chine.

Un évêque missionnaire rapporte, au sujet, de ses néophytes les détails suivants.

Plusieurs mères me présentaient leurs enfants de sept à huit ans et disaient :

« — Père, il est capable celui-ci ; il sait diriger la récitation du Rosaire. »

Je félicitais l'enfant et je le comblais de joie en lui donnant un Rosaire. C'est merveille de voir des petits enfants présider de leurs voix argentines la récitation du Rosaire en commun ! Aussi bien les Chinois sont d'une telle précocité d'intelligence et de jugement, qu'à un âge où en d'autres pays on ne songe encore qu'aux jeux et aux divertissements, ils sont déjà capables des plus sérieuses occupations.

Le plus grand nombre de femmes et beaucoup d'hommes récitent le Rosaire tout entier : il est rare qu'on ne récite que cinq mystères. Le soir, quand mon ministère m'amenait parmi les populations chrétiennes, j'avais le plus grand plaisir à entendre de loin cette douce harmonie dans les familles où l'on récitait le Rosaire, et dans la nuit, il m'était facile de reconnaître une famille chrétienne parmi cent familles païennes ; car, lorsque les Chinois récitent le Rosaire en commun, ils ne peuvent le faire à voix basse, mais comme en psalmodiant, à haute voix et posément.

La vénération des Chinois, ajoute le Prélat, est grande non seulement pour la prière du Rosaire, mais encore pour le Rosaire lui-même ; souvent ils s'accusent en confession d'avoir touché le Rosaire sans s'être lavé les mains, ou de l'avoir laissé tomber à terre.

Quant à la manière de réciter le Rosaire chez les Chinois, qu'on juge encore s'ils sont moins pieux que nous.

Age
voix t
double
chanta
noise.
les lita
l'on off
de not
teur L
vent l
foi, d'
pace p
C'es
de Ros
ter me
« —
Rosair
Que
matière
temps,
« —
San
« —
D'au
« —
res ! c
Je r
« —
avec le
vous e
Mai
par de
saiant
ou qu'
pas. A
tous le
« —
Je c
« —
jourd'
des tr
let à c
Nat
pris d
Voi
tation

Agenouillés et prosternés la face contre terre, ils disent à voix basse *Confiteor, Misereatur*; puis, à genoux, on fait le double signe de la Croix, avec l'invocation du Saint-Esprit, en chantant le *Veni Sancte Spiritus*, et l'Oraison en langue chinoise. Si c'est l'heure de l'*Angelus*, on récite l'*Angelus*, sinon les litanies de la sainte Vierge ou des saints. Avant ou après, l'on offre à Dieu les intentions des fidèles: comme l'exaltation de notre mère la sainte Eglise, la conservaion du suprême pasteur Léon, la conversion des pécheurs en Chine, etc., etc. Suivent les mystères, et enfin le *Salve* et l'Oraison, les actes de foi, d'espérance, de charité, de contrition, et *Requiescant in pace* pour les défunts.

C'est l'usage dans la confession de donner un certain nombre de Rosaïres à réciter. Or, il m'est arrivé souvent de mécontenter mes pénitents.

« — Comment, mon Père, vous me donnez seulement trois Rosaïres, et il y a un an que je n'ai pu me confesser ! »

Que répondre alors, quand souvent j'avais à peine trouvé matière à l'absolution ? Je leur disais que, s'ils en avaient le temps, ils en ajouteraient à leur gré !

« — J'en ajouterai huit, cela vous suffira-t-il, Père ? »

Sans engager leur conscience, je leur disais :

« — Faites comme il vous plaira. »

D'autres s'écriaient :

« — Comment, pour tant de péchés, seulement quinze Rosaïres ! c'est trop peu, je puis en dire quinze de plus.

Je répliquais :

« — Je vous en ai donné quinze, vous pouvez y satisfaire avec les Rosaïres récités en commun, à l'église et en famille ; vous en ajouterez tant qu'il vous plaira. »

Mais on ne pouvait les persuader d'accomplir leur pénitence par des prières en commun, et régulièrement ils les accomplissaient à part. De plus, tous les Rosaïres récités par dévotion, ou qu'ils ont coutume de réciter en particulier, ne comptent pas. Aussi des pénitents que je savais avoir l'habitude de dire tous les jours les quinze mystères, s'accusaient ainsi :

« — Père, je m'accuse d'avoir omis ma pénitence. »

Je demandais si c'était avec advertance. On me répondait :

« — Non, Père, j'ai toujours récité ceux de dévotion, et aujourd'hui, en faisant l'examen de conscience, il m'a semblé que des trois que tu m'as donné à réciter, il reste encore un chapelet à dire ; mais je le dirai après la confession. »

Naturellement, je lui répondais que tout se trouverait compris dans la nouvelle pénitence que j'allais lui imposer.

Voici la ferveur et la délicatesse de nos Chinois dans la récitation du saint Rosaire ! Quant à la fête du saint Rosaire,

c'est une des plus solennelles de l'année ; ils la célèbrent avec pompe depuis la vigile jusqu'à la fin de l'octave. Ils l'appellent : Fête de la Rose mystique ; ou encore : Fête des quinze mystères.

(*Voie de N.-D de Chartres.*)

Bibliographie

— LE ROI DU JOUR : L'ALCOOL, par Ed. HAMON, S. J., 1 vol. in-12 (138 pages). Prix : 1 fr. (*Téqui, éditeur, 29, rue de Tournoy, Paris.*)

Jusqu'ici tout le corps médical avait condamné l'alcool. Aujourd'hui, voilà que des docteurs, et non des moins éminents, — le Dr Duclaux entre autres, directeur de l'Institut Pasteur, — se lèvent subitement pour sa défense, le qualifiant de bienfaiteur de l'humanité, de régénérateur et de soutien de la santé publique.

A cela, par une affiche officielle, collée sur les murs de Paris, MM. de Selves, préfet de la Seine, Mesureur et le Dr Thilloz, directeur et secrétaire général de l'Assistance publique, répondent par les rapports qui ont été lus en séance publique, le 18 décembre 1902.

Qui ne sera tenté de lire, après ces éclatantes contradictions, après ces glorifications et ces anathèmes : *Le Roi du jour : l'alcool !*

— REVUE DES SCIENCES ECCLÉSIASTIQUES, mensuelle — 15 fr. par année, pour l'Union postale. — Henri Morel, 77, rue Nationale, Lille (Nord), France.

Sommaire du N° d'Avril : I. Les martyrs de Rome et de Carthage. — II. L'École de la spiritualité simplifiée et la formule « le laisser-faire Dieu » (3^e art.), par M. HENRI WATRIGANT. — III. Interdiction des rapports religieux avec les excommuniés (2^e art.), par M. le chanoine B. DOLHAGARAY. — IV. A propos de la psychologie des anges : *Correspondance* du R. P. X... et de M. le chanoine J.-A. CHOLLET. — V. Les élévations dogmatiques de M. Ch. Saavé, par M. le chanoine J.-A. CHOLLET. — VI. Correspondance. — VII. Actes du Saint-Siège : I. — SECRETARIERIE DES BREFS : *Bref au sujet des éditions classiques des auteurs chrétiens.* — II. — S. C. DU CÉRÉMONIAL. — 1. *De certains privilèges des EE. Cardinaux.* 2. *Décret sur les cérémonies célébrées à Rome par les Cardinaux.*